



Ligue Auvergne-Rhône-Alpes des Échecs

Fédération Française des Échecs

Comité directeur du 2 juillet 2022

Compte rendu

Présents : Georges Bellet (président), Thierry Delelis-Fanien (vice-président), Jean-Marc Flouzat, Jean-Luc Lurvois, Didier Pascal (trésorier adjoint), Françoise Ringot (trésorière), Alain Saint Arroman (secrétaire), Matthieu Vieira (secrétaire adjoint)

Excusés : Bertrand Demaille, Guy Fanget, Ludwig Fantin, Margaux Lefèvre, Claire Pernoud, Gérard Hernandez, Jérôme Valenti,

I. Préparation de la saison 2021/2022

- Calendrier des coupes, organisations.

Le CD fédéral ayant voté la suppression de la Coupe 2000, cela libérera une date dans le calendrier.

La phase ligue de la Coupe de la Parité est fixée au 26 février. Les clubs qui seraient candidats pour l'accueillir peuvent se faire connaître auprès du secrétaire de la ligue.

II. Point financier

- Point sur l'avancement du budget, licences.

G. Bellet : Il n'y a Jamais eu autant de licenciés : 5159 au 1^{er} juillet, avec à peu près autant de A que B. Cela devrait générer plus de recettes qu'il n'en étaient prévu dans le budget prévisionnel.

F Ringot : Les virements aux CDJE constitués et à jour de leurs obligations ont été effectués.

La part des 2 CDJE non constitués, Haute Loire (43) et Cantal (15) est mise en réserve.

La part de l'Isère (38) sera débloquée suite à la tenue de son AG.

Sont mises en réserves pour non mise à jour de leurs obligations administratives les parts des CDJE de l'Ardèche (07) et de l'Allier (03).

- Aides aux jeunes pour le Championnat de France (Agen)

Les virements seront effectués aux clubs.

Sont bénéficiaires des aides de la ligue pour leur participation au Championnat de France des jeunes, tous les qualifiés des catégories U8 à U16 ainsi que le champion et la championne des catégories U18 et U20. Les participant.e.s des opens ne peuvent pas bénéficier des aides.

Matthieu Vieira doit faire la liste des bénéficiaires.

- Aides pour les finales scolaires

Les équipes participantes peuvent demander une aide à la ligue en remplissant le formulaire qui se trouve sur le site de la ligue :

<https://www.ligue-ara-echecs.fr/wp-content/uploads/2018/04/note-de-frais.pdf>

Les demandes doivent être envoyées à JL Lurvois, responsable scolaire de la ligue.

III. Administratif

- Proposition de remboursement des frais de déplacements pour les réunions du Comité Directeur

A. *Saint Arroman* : Le traitement de cette demande de Guy Fanget est reportée au comité directeur suivant en raison de l'absence de ce dernier à la réunion.

La demande d'avoir un débat sur la proposition de faire les réunions du CD en visio ou en mixte est également reportée pour les mêmes raisons.

- Projet associatif de la ligue

D. *Pascal* : Il convient de faire pour notre ligue, un projet associatif formalisé et écrit. Ce sera indispensable à l'avenir pour l'ANS, mais peut-être aussi pour d'autres financeurs.

Il est proposé de faire d'abord un état des lieux de la ligue.

Ensuite, un questionnaire ouvert pourra être envoyé aux clubs, aux CDJE, mais aussi aux arbitres, animateurs etc, pour demander à chacun sa vision de la ligue pour les années à venir.

Une proposition est faite, de faire suivre le questionnaire d'un séminaire ouvert.

Le timing pourrait être l'envoi du questionnaire après la rentrée, puis dépouillement des réponses milieu ou fin de l'automne.

IV. Scolaires

– Règlement ligue des championnats scolaires

A. *Saint Arroman* : Un nouveau règlement scolaire a été examiné par le CD fédéral.

La ligue doit se doter d'un règlement particulier dans le but de mieux contrôler et encadrer le processus de qualification des chpts départementaux vers les finales académiques.

Jean-Luc Lurvois présente le projet de règlement qu'il a préparé et qui prévoit notamment un nombre fixe d'établissements qualifiés par département pour chaque académie. Ce règlement qui demande encore à être précisé et complété sur certains points, sera remis à l'ordre du jour du prochain CD

– Participation financière de la ligue pour les finales académiques :

Il est budgété une enveloppe de 250€ par finale (écoles et collèges) et par académie (3 en ARA), soit un total de 6 finales.

Les organisateurs de finales académiques peuvent demander des remboursements, mais sur justificatifs.

S'adresser à Jean-Luc Lurvois, correspondant scolaire de la ligue.

– Point sur le programme Class'Échecs. Participation financière de la ligue à Class'Échecs

A. *Saint Arroman* rappelle les données : prévu à l'origine pour 500 école, le programme Class'Échecs a reçu près de 3000 inscriptions. Au lieu de s'arrêter à 500 écoles et de renvoyer toutes les autres à l'année prochaine (puisque le programme est prévu sur 3 ans) la FFE a recherché et obtenu des financements supplémentaires pour équiper davantage d'écoles dès cette année et profiter de l'engouement manifeste au sein de l'Education Nationale.

Dans cette optique, il a été décidé de demander aux ligues si elles voulaient bien participer à l'effort. Pour multiplier le nombre d'écoles supplémentaires (= en plus des 500 du départ) par 2, l'idée est la suivante : un kit « Class'Échecs » coûtant 80€, si une ligue peut mettre 40€ pour un kit, la FFE met les 40 autres. Autant de fois 40€ mis sur la table par la ligue, autant de fois 40€ rajoutés par la FFE pour équiper des écoles de la ligue.

D. Pascal : la ligue peut mettre 2000€ pour participer au financement de 50kits

- Vote : Unanimité pour

Ensuite les CDJE pourront à leur tour participer au financements de kits, puis les clubs pourront également acheter des kits pour équiper des écoles

V. Jeunes

- Championnat de ligue des jeunes. Proposition faite lors d'un CD précédent d'ouvrir les salles de jeu aux accompagnateurs et aux dirigeants de clubs :

Plusieurs personnes prennent la parole pour s'élever contre cette proposition : dans le passé, la présence d'accompagnateurs dans la salle de jeu a souvent été source de problèmes. Les jeunes doivent pouvoir jouer en toute quiétude sans avoir à subir de pressions psychologiques. De plus, la gestion du flux des accompagnants dans la salle de jeu pose des problèmes supplémentaires de contrôle et d'organisation.

- Vote : unanimité contre

- Championnat de ligue 2023, candidatures.

Une seule candidature, Ennezat (63). Pour l'avenir, il est demandé aux futurs candidats de remplir un dossier.

Proposition de vote pour attribuer à Ennezat l'organisation du championnat 2023

- Vote : unanimité pour

VI. Divers

- Championnat de ligue individuel : le règlement national du Championnat de France individuel prévoyant que le vainqueur d'un championnat de ligue peut se qualifier pour le tournoi Accession, il est proposé que le tournoi de Vaujany serve de support au championnat de ligue.

- *A Saint Arroman* : une proposition a été faite par mail par Henri Creston dans le but modifier le nombre de joueurs de N4 et faire passer les équipes de 8 à 6 :

Jean-Marc Flouzat dit qu'il n'a pas d'avis particulier sur la question.

Matthieu Vieira est contre et fait remarquer que cette proposition avait déjà été discutée et votée lors de l'AG ligue de 2019. Elle avait été très fortement rejetée par 78 voix contre et 21 pour.

• Vote : 1 abstention et 7 contre

- *Th. Delelis* : en Nationale 4, un groupe a été supprimé, il ne restera que 4 groupe. Il faudra Remettre en place le formulaire d'inscription pour la N4 et la R1 sur le site de la ligue.

- *D Pascal* : demande d'organisation d'un stage DEFFE 1 (entraîneur). Une demande formulée auprès du siège fédéral a été refusée car le demandeur, l'ECAM-Lyon (École catholique d'arts et métiers) n'est pas un organe déconcentré de la FFE.

Il est proposé que la ligue soit l'organisatrice d'un stage DEFFE. Un appel à candidatures sera fait.

- *A Saint Arroman* : plusieurs clubs ont été créés cette saison dans notre ligue. D'autre part, les règlements et les obligations administratives étant de plus en plus nombreuses et complexes, il semble nécessaire de mettre en place de véritables formations à l'attention notamment des nouveaux clubs. Un stage «nouveaux clubs/futur.e.s dirigeant.e.s» est mis au calendrier pour le 17 septembre toute la journée, lieu restant à définir.

Le président,
Georges BELLET



Le secrétaire,
Alain SAINT-ARROMAN

